

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Lutte contre l'insalubrité à Libreville : on n'est pas sorti de l'auberge !

ALORS que le ministère de l'Intérieur a rendu dernièrement aux mairies leur autonomie dans la gestion de l'assainissement des villes, de nombreux quartiers de Libreville croulent encore sous le poids des tas d'immondices. C'est le cas notamment de Nzeng-Ayong-Lac et d'Alibandeng-Pompe.

MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

"**C**HASSER le naturel, il revient au galop" ! Cette maxime colle au quotidien de nombreux quartiers de Libreville au sujet du sempiternel phénomène d'insalubrité. Qui, aux yeux des populations, offre à plusieurs endroits de la ville un spectacle des plus hideux.

Le cas, par exemple, des tas d'immondices qui jonchent le sol depuis plusieurs semaines au niveau du pont jouxtant l'école de Nzeng-Ayong-Lac, situé non loin de la mairie du 6e arrondissement. Au grand dam des populations environnantes qui, chaque jour, préfèrent venir y déverser leurs ordures. Les autorités municipales de la circonscription, selon quelques témoignages, connaissent bien la situation. Et si une solution appropriée n'est pas trouvée dans peu de temps, cet endroit qui dégage des odeurs nauséabondes, va se transformer en une véritable décharge publique. " Tous les habitants de cette zone viennent déposer les ordures à cet endroit qui, hélas, est dépourvu de bacs, de bennes, etc. Ils ont peur d'envoyer leurs enfants du côté de la mairie, avec tous les risques que cela comporte en traversant la route principale. La meilleure solution est que les autorités

compétentes, au fait de la situation, demandent à la société d'assainissement de déposer des bacs ou des bennes à ordures ici, afin d'éviter ce spectacle désolant ", pense Roland.

François, quant à lui, décrit l'ambiance qui règne pendant et après une pluie. Elle est évidemment triste. " Lorsqu'il pleut ou après la pluie, les usagers, notamment les écoliers sans bottes, pataugent dans les immondices qui se déversent sur la chaussée ", témoigne notre interlocuteur. Lequel pense que les autorités municipales ne sont pas élues pour se tourner les pouces dans les bureaux, mais pour être sur le terrain.

De temps en temps, un groupe de jeunes du quartier se transforment en bénévoles pour repousser les ordures, afin d'éviter que la chaussée ne soit complètement obstruée par les immondices. " À plusieurs reprises, les représentants de cette zone ont, par écrit, attiré l'attention des mairies du 2e et 6e arrondissements sur la situation de ces poubelles. Une société de ramassage d'ordures est venue une fois. Puis, plus rien. Lorsque

" Le nettoyage de la poubelle qui se trouve à proximité de l'école de Nzeng-Ayong-Lac est de la compétence du 2e arrondissement "

les poubelles débordent sur la route, quelques enfants du quartier sont parfois obligés de mettre la main à la pâte ", explique un notable du quartier. Qui s'indigne qu'au moment où les nouvelles dispositions donnent les pleins pouvoirs aux mairies pour s'occuper de l'assainissement des villes, le problème du ramassage des poubelles se pose encore avec acuité.

Du côté de la mairie du 6e arrondissement, le nouveau découpage administratif,



Photo : Mikolo Mikolo

Les poubelles jouxtant l'école publique de Nzeng-Ayong-Lac représentent un danger sanitaire non seulement pour les riverains, mais aussi pour les jeunes élèves.

avance un responsable, est sans ambiguïté. " Le nettoyage de la poubelle qui se trouve à proximité de l'école de Nzeng-Ayong-Lac est de la compétence de la mairie du 2e arrondissement.

Car, pour le nouveau découpage administratif, ce côté n'est plus du ressort de notre arrondissement.

Au 6e arrondissement, nous avons enregistré deux entreprises qui, envoyées par l'Hôtel de Ville, ont des linéaires respectifs bien précis ", nous confie notre interlocuteur.

Ce scénario est, à peu de chose près, vécu, entre autres, par les populations d'Alibandeng-

Pompe. Où le ramassage des ordures est irrégulier. Des plaintes sont adressées aux autorités compétentes. Comme quoi, les Librevillois sont loin de sortir de l'auberge en ce qui concerne la lutte contre l'insalubrité.

Qui est chargé de ramasser les ordures ménagères de l'école publique de Nzeng-Ayong-Lac ?

MM
Libreville/Gabon

LA nouvelle loi sur la décentralisation, déclarait en octobre dernier le ministre de l'Intérieur au cours d'une réunion avec les édiles du Grand Libreville, donne aux maires d'arrondissements les pleins pouvoirs dans la précollecte et le ramassage des ordures ménagères.

Sept mois après cette annonce salubre pour les populations, la lutte contre l'insalubrité ne s'est toujours pas traduite dans les faits par certaines mairies d'arrondissements.

Les populations de l'école publique de Nzeng-Ayong-Lac, une zone faisant maintenant partie du 2e arrondissement après le dernier découpage administratif, ne savent plus à quel saint se

vouer. Car, depuis des semaines, elles respirent l'air pollué qui se dégage des deux poubelles situées à un jet de pierre de ladite école.

" Les habitants de cette zone, par le biais des correspondances écrites par nos chefs, demandent des bacs à ordures. Malheureusement, les autorités compétentes ne réagissent pas ", regrette un riverain.